

LA TERMINOLOGIE FINANCIERE NEOLATINE EN ROUMAIN ET EN FRANÇAIS  
AU SERVICE DU MILIEU ACADEMIQUE ET DES INSTITUTIONS NATIONALES ET  
EUROPEENNES

**CORINA CILIANU-LASCU**

## **1. Introduction**

Les changements des réalités économique-financières ont toujours eu un impact sur les besoins terminologiques spécifiques des spécialistes. Chaque sphère de significations nouvelles, correspondant à une *expérience nouvelle*, se réalise lexicalement par un ensemble lexical fait d'*emplois nouveaux* de mots empruntés à des sphères d'activité apparentées formées antérieurement et par la création de nouveaux signes (Guilbert, 1975, pp. 82-83).

En même temps, les relations socio-culturelles entre les pays ont déterminé des emprunts dont l'étude constitue un sujet extrêmement intéressant pour la linguistique contrastive. Parmi les terminologies du domaine économique, la terminologie des finances en roumain est représentative pour marquer les différences de l'origine néolatine ou anglo-américaine des emprunts d'une époque à l'autre et leur intégration au système de la langue.

## **2. Objectifs de la recherche**

Notre article analyse l'influence de la terminologie des finances du français sur la terminologie des finances du roumain. Cette recherche a été déterminée par deux types de besoins : d'une part, la communication professionnelle académique ayant des conséquences importantes sur la formation des futurs spécialistes en finances, d'autre part, la communication institutionnelle internationale visant les professionnels des institutions financières roumaines et les représentants roumains auprès des institutions européennes. Ce dernier volet a un impact essentiel sur la mise en oeuvre des règles

de l'Union Européenne dans différents pays qui la composent. À partir d'une étude sur la terminologie réalisée par la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/index_fr.htm)), nous avons comparé des documents de la Commission européenne en roumain et en français afin d'identifier les différentes manières dont la terminologie roumaine est utilisée et définie dans la législation relative aux services financiers et de donner quelques exemples qui démontrent dans quelle mesure ces différences peuvent conduire à une mise en œuvre inappropriée des règles de l'UE dans différents pays de l'Europe, dans notre cas de figure, en Roumanie. L'analyse de la terminologie financière du roumain vise à contribuer à son emploi adéquat dans les cours universitaires et à soutenir le réseau d'excellence de la langue roumaine (RO+) et les activités du Département de la langue roumaine de la DGT de l'UE pour améliorer la qualité et la cohérence du roumain utilisé dans les documents officiels de l'UE et dans la législation roumaine, répondant ainsi aux besoins des institutions financières roumaines et des représentants roumains auprès des institutions européennes.

L'analyse de la terminologie financière du roumain vise donc à contribuer à son emploi adéquat dans les cours universitaires et à soutenir le réseau d'excellence de la langue roumaine (RO+) et les activités du Département de la langue roumaine de la DGT de l'UE pour améliorer la qualité et la cohérence du roumain utilisé dans les documents officiels de l'UE et dans la législation roumaine.

Quant à la structure de notre exposé, après une introduction comprenant les objectifs et le corpus de cette recherche, la partie la plus importante de notre exposé comprend des observations sur la terminologie financière roumaine et française sur la base d'une classification des termes selon des critères sémantico- syntaxiques, morpho-syntaxiques, dérivationnels et orthographiques. Parmi les éléments intéressants de cette section, nous devons souligner la typologie des catégories conceptuelles auxquelles correspondent les termes analysés et la diversité linguistique des collocations.

Comme la taille de cet article ne nous le permet pas, nous avons consacré deux études ultérieures, une étude plus approfondie sur le degré d'adaptation et d'intégration des emprunts d'origine néolatine et anglo-américaine au système linguistique du roumain, et une autre, aux problèmes sémantico-discursifs de l'emploi de la terminologie financière française dans les documents officiels de l'Union

Européenne en vue de leur traduction correcte en roumain, vu la place des termes polysémiques de ce domaine.

L'enrichissement lexical ne se réalise pas par l'introduction dans le lexique d'un *ensemble homogène de mots nouveaux* correspondant à chaque domaine. C'est pour cela que nous avons envisagé une *approche systématique* de la recherche terminologique en économie, qui est d'habitude ponctuelle et porte sur un terme isolé ou sur un groupe restreint de termes relatifs à un ou à plusieurs domaines (Boutin-Quesnel et al., 1985, p.17, in P. Lerat, 1993, p.132). Pour ce faire, nous avons établi des classes de comportement linguistique et analysé la relation entre les concepts économiques et les caractéristiques morpho-dérivationnelles, sémantico-syntaxiques, phonologiques et orthographiques des deux langues.

### **3. Arbre conceptuel du domaine des finances**

Le champ conceptuel de tout domaine est l'ensemble des concepts qui constituent cette discipline, un ensemble de concepts structurés en d'autres sous-ensembles plus spécifiques encore, et ainsi de suite (Cabré, 1992, p.174). L'ensemble général des concepts des finances est formé de *notions* renvoyant à la *structure du système financier* et aux différents types d'*activités* et de *documents*, ce qui détermine des catégories comme : agents, documents, règles / techniques / méthodes, opérations, etc. Il est utile de structurer conceptuellement notre domaine de recherche sur une *base onomasiologique*, en établissant tout d'abord les concepts à dénommer. La *structuration du champ conceptuel* des finances reflète une certaine vision culturelle et scientifique de la réalité à définir pour établir correctement les équivalents dans les deux langues et toutes les informations pragma-linguistiques à envisager dans les étapes ultérieures de notre recherche, à partir des différences et des ressemblances du système financier des deux pays à des époques différentes de leur évolution économique. Cette structuration nous donnera la possibilité, par la suite, de mieux vérifier les *équivalents* entre les termes du roumain et du français, d'*élaborer des définitions de façon systématique*, afin d'accéder plus facilement et efficacement à l'information et aux structures du savoir selon les différentes catégories conceptuelles.

<b>FINANCES</b>									
RELATIONS MONÉTAIRES	ÉCONOMIE MONÉTAIRE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET DE CRÉDIT	LIBRE CIRCULATION DES CAPITAUX	INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT	ASSURANCE	FINANCES PUBLIQUES ET POLITIQUE BUDGÉTAIRE	BUDGET	FISCALITE	PRIX
Finances internationales	Marché monétaire	Marché du crédit	Marché financier	Financement	Assurances dommages	Dettes publiques	Dépense budgétaire	Impôt	Fluctuations des prix
Système monétaire	Politique des changes	Institution financière		Investissement	Assurances de personnes	Finances publiques	Exécution du budget	Politique fiscale	Politique des prix
Balance des paiements	Politique monétaire	Activité bancaire				Politique budgétaire	Financement du budget		Prix agricole
		Politique du crédit							Prix de marché
		Instruments de paiement et de crédit							

## 4. Corpus

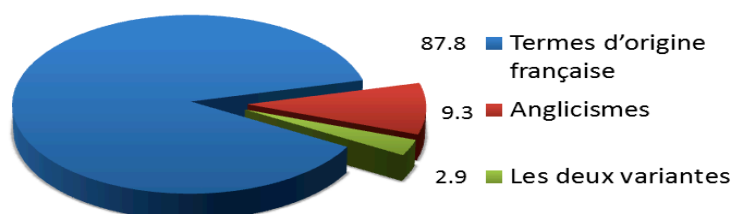
Pour cette étude, nous avons utilisé un corpus comportant des ouvrages de spécialité, des cours universitaires, des glossaires, des lexiques, des dictionnaires unilingues et multilingues, des documents officiels de l'UE en roumain et en français.

La prise en compte de *l'usage* et de *la fréquence* d'apparition des emprunts implique l'analyse d'un corpus plus large qui inclut deux types de textes, textes didactiques (cours universitaires) et documents officiels.

En fait, il s'agit du discours pédagogique et du discours spécialisé pour lesquels nous prenons en compte : la qualification du rédacteur (enseignant, spécialiste en économie), le type de public (étudiants, professionnels des finances ou grand public), le mode de diffusion (milieu universitaire, sites officiels), le caractère professionnel du document (v.aussi Gaudin, 1993, p.183 in Gaudin-Guespin, 2000).

Cette étape de notre recherche soutient l'intérêt d'une *approche sémasiologique* aussi importante pour la recherche en terminologie que *l'approche onomasiologique*. La mise en rapport des 1800 termes roumains et des 2000 termes français a révélé pour le roumain, parmi les termes d'origine étrangère, 87,8% termes d'origine

française, 9,3% termes d'origine anglo-américaine et 2,9% les deux variantes, d'origine roumaine et étrangère :



## 5. Approche linguistique et socioterminologique

Toute étude de ce type tient compte d'une part, de la *norme socio-culturelle* qui règle la *motivation* et la *fonction* des emprunts tout comme leur *acceptabilité* et leur *usage*, d'autre part, de la *norme linguistique* qui envisage le processus d'*assimilation* des emprunts, en tant que composante d'une *norme socio-linguistique* afin d'envisager la terminologie analysée sous l'angle d'une approche socioterminologique et d'une approche linguistique.

Certains dictionnaires attestent la présence d'un certain nombre de xénismes :  
(1) *à l'usine, à la baisse, allonge* (Dictionar de termeni financiari-bancari  
<http://www.krimket.ro/dictionarbanca.php?litera=w>

### 5.1. Néologismes sémantiques et néologismes de forme

Dans la terminologie roumaine des finances, il y a des néologismes sémantiques et aussi des mots nouveaux ou néologismes de forme (Dubois, 1973, p.334) :

(2a) *agregate monetare, prudență bancară, masă monetară* / (2b) (operațiuni) *bilanțiere*, (elemente) *extrabilanțiere*, (control) *prudențial*

L'ensemble lexical propre à un domaine s'organise selon une double structure : il comporte des séries lexicales d'ordre sémantique et des séries lexicales d'ordre

morphologique. Les séries sémantiques sont constituées par des ensembles de vocabulaire transférées d'une technique à l'autre ou d'un domaine économique à l'autre.

## 5.2. Caractéristiques morpho-dérivationnelles

Comme il y a des domaines économiques apparentés, il y a des séries de termes tirés du vocabulaire d'un domaine dans un autre, entraînés dans le nouveau vocabulaire par un mot-base qui entraîne la constitution de la série lexicale :

(3a) *gérer* → *(co)gérant, (co)gérance* / (3b) *gérer* → *(auto)gestion, (auto)gestionnaire*  
(4) *actionnaire* / *actionnariat* – *aționar / acționariat* / (5) *bourse* / *transaction*  
*boursière - bursă / tranzacție bursieră*

Les séries morphologiques sont formées à partir d'une même base (*aval, cession, créance, débit, endos, mandat*) diversifiées selon une série d'éléments spécifiques de l'activité respective : (6a) *cession* → *cédé / cédant, céder, cessible* / (6b) *cesiune / cedent / a cesiona / cesionare* → *cesionabil, cesionar*

Dans beaucoup de cas, si la base en roumain est d'origine française, la dérivation est spécifiquement roumaine : (7a) *aval, avaliser, avaliste, avaliseur* - *aval, avaliza, **avalizare**, avalist* / (7b) *gérer, gérant* - *a gira, gir* → *girant / girator* / ***girare*** (7c) *endosser, endossement/endos, endosseur, endossataire* - *a andosa, **andosare**, andosator*

Si les activités économiques mettent face à face deux partenaires, le français et / ou le roumain dispose(nt) des deux termes ou bien de l'un d'entre eux :

(8a) *mandant/ mandataire* – *mandant / mandatar* / (8b) *tireur / tiré* – *trăgător / tras* / (9a) *acceptant / acceptat* / (9b) *comanditar / comanditat* / (10a) *commettant / commissionnaire* / (10b) *franchiseur/ franchisé*

Il y a beaucoup de cas où les deux langues ne disposent que de l'un des deux agents : (11a) *andosator, avalist, bancrutar, cesionar, comisionar, furnizor, garant,*

*gestionar / (11b) andossataire, avaliste, banqueroutier, cessionnaire, commissionnaire, fournisseur, garant, gestionnaire.*

Contrairement à la plupart des terminologues qui considèrent que la terminologie d'un domaine comprend uniquement des noms, nous devons souligner l'existence des verbes (comme en 3a,b, 6a,b, 7a,b,c) mais aussi des adjectifs, la détermination adjectivale étant très répandue dans la terminologie financière :

*(12a) société absorbante / absorbée, actifs cédés / actionnaires cédants / (12b) banca trasă / acceptantă / negociatoare / confirmatoare/ rambursatoare / solicitantă / avizatoare / notificatoare*

Notre corpus contient beaucoup d'adjectifs néologiques : (13a) *(cec) barat / certificat, (operații) bilanțiere / extrabilanțiere* (Dardac, 2 : 109), *(mediu) concurențial, (risc) interbancar / sectorial, (subvenții) rambursabile, (acreditiv) revocabil / irevocabil, terțe (persoane) / (13b) bursier, compensatoriu, forfețar, ipotecar, mutual, prudențial*

La formation d'un nouveau vocabulaire spécialisé, notamment dans la mesure où il se réalise par le glissement d'un matériel lexical provenant d'un autre champ sémantique, s'opère par la détermination du mot de base emprunté par un élément de référence au nouveau champ sémantique. Ce processus de formation provoque la création d'un grand nombre d'unités de significations complexes appelées *néologismes syntagmatiques*, qui doivent être considérées comme parties intégrantes du lexique au même titre que les lexèmes simples (Guilbert, 1975, p.220) :

*(14a) chèque au porteur, billet à ordre, paiement en nature, paiement en numéraire*

*(14b) cec la purtător, bilet la ordin, plata în natură, plata în numerar / (15a) apport / paiement en nature, en numéraire ; après-vente ; à vue ; économie d'échelle ; euro-niche, euro-masse; impôt sur le revenu, sur le profit ; plafond d'exonération d'impôt; sous-traitance / (15b) aport / plată în natură, în numerar; post-vânzare; la vedere; cec la purtător; economie de scară; euro-nișă ; impozit pe venit, pe profit; plafon de scutire de impozit ; subcontractare*

Selon le modèle français, les néologismes syntagmatiques, appelés aussi synapsies ou collocations, ont la forme d'un groupe prépositionnel (16a), d'un nom

appositif (16b) ou d'une composition (16c): (16a) *paiement par acceptation / par négociation / à vue - cu plata prin acceptare / prin negociere / la vedere / (16b) crédit acheteur / vendeur - credit cumpărător / vânzător / (16c) contre-partie – contrapartidă, dommages- intérêts – daune-interese, sous-traitance, sous-traitant – subcontractare, subfurnizor, subcontractant.*

Il y a des cas où l'emprunt n'est pas entièrement intégré et le xénisme est employé parallèlement au calque : (17) *en détail /en detail, cu amănuntul*

Une étude détaillée des affixes pourrait souligner l'existence d'affixes semblables dans les deux langues: *-ité / (at)ate, -aire / ar*, mais aussi du préfixe roumain *ne-* pour les préfixes français *in-* ou *non* : (18a) *anuitate, arierate, credit obligatar, (pre)finanțare, (re)scoutare / (18b) agent (ne)banca, (ne)plată*. Les emprunts se soumettent dans la plupart des cas à la spécificité morpho-dérivationnelle du roumain.

### 5.3. Caractéristiques morpho-syntaxiques

Il y a une série de différences de genre pour certains noms entre les deux langues : (19) *une avance* (n.f.) – *un avans* (s.n.), *une commission* (n.f.) – *un comision* (s.n.), *un arriéré* (n.m.) – *un arierat* (s.n.), *tantième* (n.m.) – *tantiemă* (s.f.)

Dans certains cas, le spécialiste emploie un calque qui n'existe pas en roumain ; dans ces cas, le locuteur roumain qui ne connaît pas le français ne pourra pas comprendre cette dernière synapsie en roumain qui est, en fait, incorrecte : (20) *à paiement différée – cu plata diferată* (Păun, 2003 : 201)

### 5.4. Caractéristiques sémantico-syntaxiques et dérivationnelles

Un nom polysémique du français correspond à des hétéronymes à suffixes différents en roumain qui explicitent la spécialisation sémantique : (21) *allocation – alocație / alocare, autorisation - autorizare/autorizație, cotisation – cotare / cotație, crédit – creditare / credit, réescompte – rescontare / rescont / (22) obligation – obligație / obligațiune, opération – operație / operațiune*



Seul le contexte détermine le choix correct de l'hétéronyme en roumain :

(23a) *spéculation* – *speculă / speculație, speculații* ; *participation* – *participare / participații (la capital, participații financiare)* (Dardac, 2, 200 : 105) / (23b) *La spéculation sur les terrains à bâtir* / (23c) *Spéculations désastreuses* / (*specula / speculații*) (24) *Un voyageur qui demande une allocation de devises* / *allocations familiales* (Petit Robert) (*alocare de valută / alocații familiale*)

La polysémie du terme français *provision*, qui implique le choix de plusieurs hétéronymes, détermine quelquefois le spécialiste à proposer un synonyme entre parenthèses (ex. *provizionul (depozitul)* (Păun, 2003, p.: 192) : (25a) *provizie / provizion – provizioane "fonduri pentru riscuri bancare generale"* / (25b) *création de provisions - constituirea de provizioane, chèque sans provision – cec fără acoperire.*

Un seul verbe et nom français ont des hétéronymes différents en roumain :

(26) *accepter, acceptation* - *accept / acceptare, prévoir – prévision* / *a prevedea – a previziona / previziune – previzionare (metoda de previzionare a creanțelor riscante* (Dardac, 2, 2003, p.108)

L'infinif long du roumain en tant que nominalisation déverbale, permet un doublet, cas où le français n'a qu'un nom : (27) *crédit – credit / creditare, participation – participare / participații (la capital, participații financiare)* (Dardac 2003, p.105)

D'ailleurs, le roumain économique abonde en déverbaux infinitifs longs d'origine française qui expriment l'action ou le résultat : (28) *amortizare, andosare, autorizare, avalizare, capitalizare, creditare, cofinantare, decontare, denominare, flotare, forfetare, garantare, lichidare, (strategia de ) poziționare a băncii pe piață, rambursare, regularizare, rescontare, scontare*

Pour le terme *accise* il n'y a pas de verbe français correspondant, alors qu'en roumain on emploie le déverbal *accizare* sans employer le verbe correspondant. Dans d'autres cas, la distinction sémantique est neutralisée en roumain sous l'influence du français : (29) *émission de monnaie – emisie / emisiune de monedă / \*emitere de monedă.*

Un seul nom du français impose un doublet nom simple / nom déverbal en roumain: (30a) *activitate de creditare / credite furnizor, cumpărător* / (30b) *instrument de gestiune, gestiunea internă a băncii / gestionarea riscurilor*. Dans ces cas, il n'y a qu'un nominal français : *crédit, gestion*.

Dans les deux langues, deux nominaux différents correspondent aux différents sens du même verbe polysémique : (31) *avance / avancement – avans / avansare*.

Les spécialisations sémantiques de certains termes de la langue standard dans le langage économique ont un comportement semblable dans les deux langues :

(32) *adaos comercial, achiziții, fuziuni de întreprinderi, marcă hibrid*

La métaphorisation fonctionne de la même façon dans les deux langues :

(33a) *modalité d'extinction des obligations de paiement - mod de stingere a obligațiilor de plată* / (33b) *niche de marché - nișă de piață* / (33c) *entrepôt douanier – antrepozit vamal*

La polysémie d'un nom comme *acțiune (action)* détermine le blocage de certaines dérivations ayant un des sens du mot de base: (34) *acționar, acționariat* (fin.) et non *\*acționar în justiție, a acționa în justiție* (jur.), sans sens financier du verbe.

#### 5.5. Caractéristiques phonologiques et orthographiques

Il y a des emprunts qui connaissent des variantes phoniques et qui, à la limite, représentent des xénismes : (35a) *franchisor*, mais *franciză/franșiză* (35b) *agiotaj, embosare, embosat*.

La plupart des emprunts s'adaptent du point de vue morpho-phonologique et orthographique: (36) *acont, acreditiv, aviz, balanță, bancă, bancher, bancrută, cesiune, clauză, clientelă, conosament, consorțiu, cont, curtaj, curtier, debitor, dividend, echilibru, gaj, inventar, lichiditate, negociere, poliță, rabat, randament, redevență, remiză, renegociator, risturnă, trată, etc.*

Il y a aussi la possibilité d'employer parallèlement le terme étranger et la forme correspondante en roumain: (37) *amortissements* – *amortismente* / *amortizări*

L'emprunt *en gros* (avec ses variations d'orthographe jusqu'au terme complètement roumanisé *angro*) redoublé en roumain de l'expression *cu ridicata*, implique la formation de l'agent *angrosist*, qui en français n'est pas préfixé : *grossiste*. (38) *en gros* – *angro (en gros)* / *cu ridicata*

Si certains termes monosyllabiques ont la même forme et prononciation dans les deux langues : *fisc*, *troc*, pour les termes à plusieurs syllabes, la consonne finale est prononcée en roumain, à la différence du français : (39) *acționariat*, *credit*, *debit*, *fond*, *mandat*.

## 6. Conclusions

L'analyse des termes d'origine française employés dans le discours économique du roumain offre des conclusions intéressantes sur le rapport entre les réalités socio-économiques et culturelles et la problématique de la néologie par emprunt, tout comme sur les ressemblances et les différences entre les deux langues, comparaison utile aux recherches typologiques et à la recherche terminologique.

Les relations entre la terminologie économique et les changements socio-économiques, ainsi que les rapports entre les concepts économiques et les possibilités morpho-syntaxiques et phonologiques des langues étudiées déterminent certaines conclusions intéressantes pour les études socioterminologiques. L'étude d'autres domaines économiques où l'emprunt d'origine française est différent pourrait donner une image intéressante des rapports socio-culturels et linguistiques des deux langues.

Les caractéristiques morpho-syntaxiques et sémantico-pragmatiques de la terminologie étudiée représentent aussi une base de départ importante pour le processus d'enseignement/apprentissage du français économique destiné aux spécialistes roumains.

Même si l'on établit des classes morpho-syntaxiques de néologismes, on ne peut pas exclure le comportement idiosyncrasique spécifique à certains des termes analysés.

En même temps, la complexité du domaine économique détermine une analyse qui dépasse le domaine de la terminologie et impose l'étude plus approfondie de la « néologie de sens » à côté de la « néologie de forme ».

Le recours simultané à divers mécanismes de néologie – néologisme morphologique, néologisme sémantique, néologisme syntagmatique – constitue une manifestation de la *vitalité de la langue* dans la période initiale de formation d'un nouveau vocabulaire ou, par la suite, d'un nouveau système économique-social. L'équilibre s'établit au sein du champ sémantique de la nouvelle activité ou réalité en liaison avec l'organisation et la stabilisation de l'expérience elle-même.

Les emprunts roumains d'origine française du domaine économique manifestent un degré très élevé d'adaptation et d'intégration au système de la langue d'accueil. Comme ils n'entravent pas la créativité lexicale en roumain et qu'il s'agit d'un procédé linguistique productif dans la mesure où il permet, sans empêcher l'utilisation des termes roumains existants, d'intégrer efficacement des formes nouvelles, il convient de réagir d'une manière positive aux emprunts, en tant que procédé très important d'enrichissement de la langue. Mais, en même temps, il faut prendre en considération une politique linguistique de l'emprunt et mettre en place des instruments de normalisation et d'aménagement terminologique, absolument nécessaire afin de préserver la qualité du roumain et de contribuer à l'efficacité de la communication professionnelle.

### BIBLIOGRAPHIE

Avram, M. , « La créativité et l' «hospitalité du roumain», in *RRL*, XXXVIII, (1993), pp.1-3, 23-26.

Béjoint, H. / Thoiron, Ph. (sous la direction de), *Le sens en terminologie*, Presses universitaires de Lyon, Lyon 2000

Cabré, M.T., *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin, Paris 1992.

Cabré, M. T. et al. (sous la direction de), *Actes del I Congrés International de Neologia de les Llengües Romàniques*, Institut Universitari de Lingüística Aplicada, Universitat Pompeu

Fabra, Barcelona 2010.

Cilianu-Lascu, C. - Alexandru, F., « L'analyse et la modélisation du système des concepts du domaine de la fiscalité », in *Buletin științific*, nr.5, Editura ASE, București (2008) pp. 24-33.

Cilianu-Lascu, C., « Caractéristiques des néologismes d'origine française en roumain économique », in *Studii și cercetări lingvistice*, LVI, nr.1-2, Editura Academiei Române, București (2005), pp. 43-51.

Deroy, L., *L'emprunt linguistique*, Société d'Éditeurs « Les Belles Lettres », Paris 1956.

Dubois, J. et al. , *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, Paris 1973.

Gaudin, F., *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*, Duculot De Boeck, Bruxelles 2003.

Gaudin, F. - Guespin, L., *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, De Boeck, Duculot, Bruxelles (2000).

Guilbert, L., *La créativité lexicale*, Larousse, Paris (1975).

Guiraud, P., *Les mots étrangers*, P.U.F., Paris (1965).

Guțu Romalo, V., *Aspecte ale evoluției limbii române*, Humanitas Educațional, București (2005).

Lerat, P., *Les langues spécialisées*, PUF, Paris (1993).

Rainer, F. "L'usage changeant des termes comptables balance, bilan et inventaire à travers les siècles", in *Cahiers de lexicologie*, no.95, 2 (2009), pp. 171-191.

Zanola, M.T. "La lingua italiana e il linguaggio finanziario" [http://ec.europa.eu/italia/documents/chi\\_siamo/zanola.pdf](http://ec.europa.eu/italia/documents/chi_siamo/zanola.pdf) (consulté le 24 février 2014)

Weinreich, U., *Languages in contact*, Mouton, La Haye (1963).

### Textes de référence

Dardac, Nicolae/Vâșcu, Teodora (2003): *Monedă – credit 1, 2*, București: Editura ASE.

Lochard, Jean (1964): *2000 mots pour l'entreprise*, Paris: Institut français de gestion.

Nicolescu, Luminița (2003): *Euromarketing – mit sau realitate ?*, București : Editura Luceafărul.

Păun, Cristian (2003): *Aspecte financiare ale relațiilor economice internaționale*, București: Editura Luceafărul.

*Raport privind gestiunea bugetară și financiară pentru exercițiul 2012*, Union Européenne, Bruxelles, 14/05/2013 (<http://eur-lex.europa.eu/ro/index.htm>)

### Dictionnaires, glossaires, lexiques

*Dicționar de termeni financiar-bancari* <http://www.krimket.ro/dictionarbanca.php?litera=w>

*Dictionar financiar-bancar* <http://www.bancatransilvania.ro/bt/dictionar.html>

*Dicționar economic financiar bancar* <http://www.diamant2000.ro/dictionar-financiar-bancar.htm>

*Glossaire panlatin de la fiscalité* (ASE- Realiter) (manuscrit, 2011)